

**2ème année de Master - Mention « Droit public »**  
**Parcours « Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement »**  
Enseignements et contrôle des connaissances : 2022-2028

Version du 02/07/2018

		Volume horaire de l'année (h) :				356,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :		167,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>UE obligatoires - Droit de l'urbanisme</b>							
UE 1.1.1 - Droit de l'urbanisme				100	10	Ecrit	5h00
▫ Planification urbaine		25,00					
▫ Permis de construire		15,00					
▫ Environnement, urbanisme et développement durable		10,00					
▫ Protection du patrimoine architectural		15,00					
▫ Droit pénal de l'urbanisme		10,00					
UE 1.1.2 : Séminaire de contentieux de l'urbanisme		10,00	50		5		
<b>UE obligatoires - Droit de la construction</b>							
UE 1.2.1 - Droit de la construction				100	10	Ecrit	5h00
▫ Les acteurs de la construction		10,00					
▫ Sociétés de construction		10,00					
▫ Opérations de construction		15,00					
▫ Vente en état futur d'achèvement		10,00					
▫ Opérations de lotissement		12,00					
▫ Responsabilité et assurances		15,00					
UE 1.2.2 : Séminaire de contentieux de la construction		10,00	50		5		
<b>UE Formation continue *</b>							
UE 1.3.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1		
UE 1.3.2 Méthodologie	10,00		10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>	
<b>Compétences facultatives*</b>							
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :		189,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>UE obligatoires - Droit de l'aménagement</b>							
UE 2.1 - Droit de l'aménagement			30	70	10	Oral	
▫ Urbanisme opérationnel		20,00					
▫ Montage de contrats administratifs complexes		15,00					
▫ Travaux publics et commande publique		15,00					
▫ Politique sociale du logement		10,00					
▫ Urbanisme commercial		10,00					
▫ Séminaire de gestion de projet d'aménagement		10,00					
<b>UE obligatoires - Droit de l'immobilier</b>							
UE 2.2.1 - Droit de l'immobilier				80	8	Ecrit	2h00
▫ Baux		20,00					
▫ Avant-contrat et acte de vente		5,00					
▫ Promotion immobilière		10,00					
▫ Statut de la copropriété		15,00					
▫ Fiscalité de l'immobilier		20,00					
▫ Economie de l'immobilier		9,00					
▫ Séminaire de défiscalisation immobilière		10,00					
UE 2.2.2 : Stage 3 à 6 mois (rapport de stage) ou Mémoire				100	10	Soutenance	
<b>UE optionnelles - Langue</b>							
<b>1 UE à choisir parmi les 3 suivantes :</b>							
UE 2.3.1 : Anglais		20,00	20		2		
UE 2.3.2 : Allemand		20,00	20		2		
UE 2.3.3 : Espagnol		20,00	20		2		
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 10) à rajouter au total du semestre**							
Points Bonus Colloque AJUCA (de 1 à 10) à rajouter au total du semestre**							
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>	
<b>Compétences facultatives*</b>							
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage	

\* les notes et les résultats de l'UE Formation continue ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

\*\* les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette action tout au long de l'année.